



9 MARS 2022

L’Affaire du siècle

La justice climatique démystifiée

Présentation:

L’Affaire du siècle a suscité de nombreux débats et fait couler beaucoup d’encre parmi les juristes, avocat.e.s et défenseur.se.s de l’environnement et du climat. Comment le droit peut-il contraindre les Etats à agir contre les effets du réchauffement climatique ? L’Accord de Paris est-il opposable en droit interne ? De la pétition, outil de mobilisation citoyenne aux prétoires, comment accompagner cette quête, par la société civile, d’une plus grande justice climatique ?

L’Affaire du siècle a aussi suscité l’intérêt du grand public : sa pétition a réuni 2,3 millions de personnes, devenant la plus signée de France. Elle peut susciter des interrogations et parfois des doutes auprès du grand public : à quoi cela sert-il de condamner l’Etat ? Est-ce une action réellement efficace ?

A destination du public universitaire, ou de toute personne intéressée par la justice climatique, cette conférence vise à présenter les aspects juridiques, politiques et humains qui sous-tendent l’Affaire du siècle.

Cette rencontre de deux heures se déroulera en trois temps. Il s’agira de comprendre les origines, le contenu et la portée de l’Affaire du siècle sur les plans juridique et politique.

Le témoignage et l’analyse des acteurs qui font du droit un outil de la lutte face au changement climatique servira de base à un échange avec les participants.

Informations pratiques:

- Date : 9 mars 2022, de 18h à 20h.
- Lieu : Campus Berge du Rhône Lyon 2, grand amphithéâtre (450 places)
- Un dispositif de visio-conférence avec un chat sera mis en place pour le public extérieur
- Inscription préalable nécessaire (gratuite)



Introduction - L'émergence des recours juridiques comme moyen de lutter contre le dérèglement climatique dans le monde. 10mn - Marine Denis, doctorante en droit international public (Université Paris Nord), ATER en droit public à Lyon III et juriste pour l'association Notre Affaire À Tous.

I) L'Affaire du Siècle, expression française singulière et innovante de la justice climatique

A) La procédure : Quelles sont les étapes de la procédure? 10mn - Hilème Kombila, avocate

- L'accès au juge administratif en matière climatique
- La recevabilité des associations (agréées et non agréées)
- La demande de réparation du préjudice écologique devant le juge administratif

B) Le fond : Que va changer la décision de l'Affaire du Siècle ? 10mn - Antoine Le Dylio, avocat

- aborder la sanction -> pourquoi un euro symbolique ? Comment réparer le préjudice écologique ?
- les suites de l'ADS : contrôle du respect de l'injonction et demande d'astreinte.

II) La justice climatique aux échelles infra et supranationales

A) Les recours climatiques européens et internationaux 10mn - Antoine Clerc, avocat

- People's climate case
- Agostinho c. Portugal et autres (CEDH)

B) Les recours locaux 10mn - Hélène Leleu, avocate

Ouverture 10mn - Marie Pochon, militante écologiste, ex-secrétaire générale de Notre Affaire à Tous

- les implications de l'Affaire du Siècle pour la société civile, les individus.
- les recours contre des multinationales.
- un nouveau rapport au vivant avec les droits de la nature : la protéger, nous protéger.
- pont avec les présidentielles.

Questions du public 45mn

Kit de diffusion pour la communication :

<https://docs.google.com/document/d/1VyHmMx6DpkrZ2NrGRnD0nr38hpILi335RbvAaV9snAU/edit>